

## **La Ville de NEVERS**

*Chef-lieu de la Nièvre*

*35 000 habitants – Ville d'Art et d'Histoire*

*Nevers jouit d'une situation exceptionnelle à la jonction des régions Bourgogne, Centre et Auvergne,  
à deux heures de Paris et 3 heures de Lyon.*

### **Recrute pour son Centre Communal d'Action Sociale :**

**1 INFIRMIER (H/F)**

À temps complet ou non complet

**Grade cible : INFIRMIER**

**Placé(e) sous l'autorité hiérarchique de la directrice du SSIAD, vos missions seront :**

#### **Assurer des soins infirmiers de qualité**

- Réception et vérification des traitements médicaux.
- Dispensation des soins du rôle propre et sur prescription médicale.
- Mise en application des différentes prescriptions médicales (glycémie capillaire, injection sous cutanée, IMP, pose perfusions S/C, pansements, prélèvements sanguins, pose de sondes urinaires, pose de bandes de contention...).
- Suivi des différentes constantes (TA, TT, poids...).
- Analyse et évaluation de la situation clinique
- Analyse et synthèse des informations permettant la prise en soin de la personne soignée et la continuité des soins.

#### **Savoir réagir face à une urgence**

- Être capable de repérer une situation critique ou psychique pour la personne soignée et de prendre les mesures adaptées et efficaces.
- Être capable de lire un bilan biologique, de repérer les anomalies et de réagir en conséquence.

#### **Dynamiser, encadrer l'équipe soignante**

- Assurer une planification appropriée des soins par l'équipe soignante.
- Gérer, en l'absence de l'IDE coordinateur, les absences du personnel.
- S'assurer de la bonne application des différents protocoles de soins.

#### **Encadrement des stagiaires (IDE)**

- Assurer le suivi, l'encadrement et l'évaluation des stagiaires et des étudiants selon leurs objectifs et ceux du service de soins, dans le respect des protocoles

#### **Relations avec les personnes accompagnées et leurs familles**

- Etablir une communication adaptée avec les personnes prises en soins (démentes, agressives, apathiques, cohérentes, dépressives...).
- Etablir une communication adaptée avec les familles des personnes.

#### **Gestion et entretien des locaux et du matériel**

- Respect des locaux et du matériel
- Autonomie dans la gestion des consommables et la réparation du matériel
- Sens de l'économie
- Transmet les informations utiles au cadre
- S'investit dans l'entretien et le contrôle du matériel

### **Formation et expériences requises**

- Diplôme d'Etat d'Infirmier et si possible justifié d'une expérience en soins à domicile et dans un secteur avec des personnes âgées
- Connaissance de la Loi HPST, relative à l'adaptation de la société au vieillissement
- Législation sur les personnes âgées (Charte des droits et libertés de la personne âgée dépendante)
- Connaissance du projet de vie/projet de soins, personne de confiance, directives anticipées
- Qualités relationnelles
- Permis B

### **Compétences et qualités requises**

- ✓ Connaissance des techniques liées à la fonction
- ✓ Connaissances théoriques : aux troubles neuro dégénératifs (Agressivité/violence, confusion/désorientation, apathie, isolement), au vieillissement normal et pathologique (Troubles de la marche/chute, incontinence urinaire, élimination intestinale, troubles alimentaires, dénutrition/déshydratation, troubles du sommeil), à la prise en soin systémique (Isolement, dépression, perturbation de la dynamique familiale, soutien des proches aidants).
- ✓ Connaissance et utilisation des outils institutionnels : dossier patient informatisé, grilles d'évaluation (autonomie, douleur, escarres), procédures (plan bleu, plan canicule).
- ✓ Organisation : Avoir le sens de l'organisation, cibler les éléments essentiels à transmettre.
- ✓ Communication : Adapter son mode de communication en fonction des publics pris en soin (troubles cognitifs, surdité...) et des différents acteurs (professionnels, encadrement, familles, intervenants).
- ✓ Procédures / Règlementation/Législation/Ethique professionnelle
- ✓ Investissement dans les projets mis en place, s'informer du projet de service, du projet d'Etablissement
- ✓ Réactivité : gérer et prendre en charge les situations d'urgence.
- ✓ Initiative : savoir prendre des initiatives et développer des méthodes de travail.
- ✓ Esprit d'équipe / Coopération : savoir collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire et l'encadrement
- ✓ Sens des responsabilités/esprit de décisions/force de propositions
- ✓ Mettre en œuvre des pratiques et attitudes inscrites dans une démarche de bientraitance.
- ✓ Relations sociales et humaines : écouter et mettre en place la relation d'aide
- ✓ Faire preuve de patience et de discernement
- ✓ Faire preuve de maîtrise de soi (maîtriser ses émotions)
- ✓ Faire preuve de ponctualité, respecter les horaires et les plannings
- ✓ Être pédagogue (éducation des patients et de l'entourage)
- ✓ S'avoir s'adapter aux difficultés du terrain.
- ✓ Appliquer les règles d'hygiène, d'asepsie et l'ensemble des protocoles liés à son activité professionnelle.
- ✓ Discrétion et secret professionnel

### **Conditions de travail :**

**Temps de travail : temps complet ou non complet**

**Déplacements, astreintes**

**Recrutement par voie statutaire, ou à défaut par voie contractuelle**

**Rémunération statutaire selon grille indiciaire de la FPT + 13<sup>ème</sup> mois**

**Régime indemnitaire - Adhésion au CNAS - Accès au restaurant administratif l'Agora**

**Participation aux frais de transport sur abonnement, domicile/travail**

**Clôture des candidatures :**

Les candidats sont invités à adresser leur lettre de motivation et CV, de préférence par mail à [emploi@ville-nevers.fr](mailto:emploi@ville-nevers.fr) ou par voie postale à la Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales, Place de l'Hôtel de Ville - CS 9706 - 58000 NEVERS.

La collectivité est engagée dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et le recrutement de personnes en situation de handicap. Recrutement statutaire - poste ouvert également aux contractuels (CDD d'un an renouvelable). Les candidats contractuels sont invités à prendre connaissance des obligations déontologiques prévues par la loi du 13/07/1983 et les dispositions relatives à la prise illégale d'intérêt.

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

**Prise de poste** : dès que possible

***Renseignements complémentaires :***

*La Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales – Service Gestion Prévisionnelle des emplois et des compétences reste à votre disposition pour tout complément d'information par mail [emploi@ville-nevers.fr](mailto:emploi@ville-nevers.fr) ou par téléphone au 03.86.68.43.89*